

Demande de quota d'espadon de l'Atlantique Nord
Déclaration du Liberia concernant les documents PA4-809/2024 et PA4-810/2024

Le Liberia se félicite de la proposition des États-Unis, coparrainée par l'UE, et de la proposition du Canada sur les mesures de conservation et de gestion de l'espadon de l'Atlantique Nord. Le Liberia demande un quota de 15 tonnes pour cette espèce. Au fil des ans, nous avons déclaré des captures qui sont considérées comme une surconsommation. Cette espèce est capturée par les pêcheries artisanales du Liberia. Celle-ci constitue une grande source de protéines et revête une importance économique. En 2016, la prise totale de 110,75 tonnes était, selon nous, basée sur une identification erronée. La moyenne des prises des trois dernières années s'élève à 1,51 tonnes avec une surconsommation totale cumulée de 115,28 tonnes. Toutefois, avec l'aide de l'ICCAT-JCAP, par le biais de la Commission, nous avons amélioré notre programme de collecte de données concernant les espèces de l'ICCAT et d'autres données non liées aux espèces. Il convient de noter que le Liberia dispose d'un programme de collecte de données artisanales utilisant 32 recenseurs des pêches affectés à 24 sites de débarquement des 9 comtés côtiers du Liberia, qui collectent des données de prise et d'effort, y compris des données de taille.

En tant que pays réalisant de faibles captures, principalement en tant que prise accessoire, nous appelons les autres CPC à appuyer notre demande de quota de 15 tonnes.